

*Prendre
soin
de nos
déchets
**issus
de nos
centrales
nucléaires***



Dominique Dolisy
Ingénieure des Eaux et Forêts et docteure en sociologie

Résumé : Nous nous appuierons sur notre double expérience de riveraine de la centrale de Nogent-sur-Seine (100km en amont de Paris) et de membre d'organismes d'information locale et nationale sur les risques et les projets du nucléaire civil en France - pour aborder le problème de la gestion de nos déchets nucléaires. La plupart de nos déchets et rejets nucléaires sont, après un certain traitement, dispersés ou entreposés et souvent vite oubliés. Nous regarderons la manière dont on essaye d'en prendre soin, surtout pour les plus radiotoxiques. Nous nous focaliserons sur le projet de stockage Cigéo consacré à ces déchets. Face à une vision plutôt extractiviste, nous pouvons nous interroger si une redirection mésologique qui relie milieux naturels et milieux humains est possible ?

Les déchets nucléaires sont des entités qui ont plusieurs facettes, ce qui ne rend pas leur compréhension, ou leur traitement facile. Nous nous intéressons à la nature des rapports que la société a envers ces déchets et envers les milieux dans lesquels ils sont placés. Nous partons du principe que nous avons à prendre soin du couplage déchet-milieu, ce qui devrait nous amener sans doute à entrevoir une redirection de nos façons de faire.

Nous nous appuierons sur notre enquête commencée en 2012 comme membre de la CLI (commission locale d'information) de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, et aussi comme participante à différents groupes de travail au niveau national - côté société civile - dont le « Dialogue technique » Cigéo (Centre industriel de stockage géologique), un processus d'expertise participative initié par l'IRSN et l'ANCCLI.

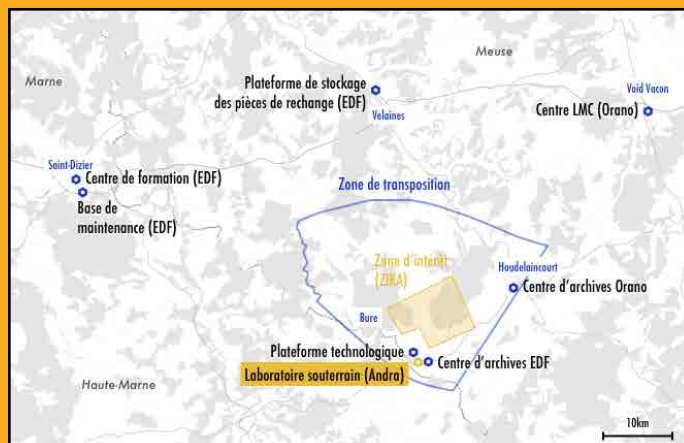
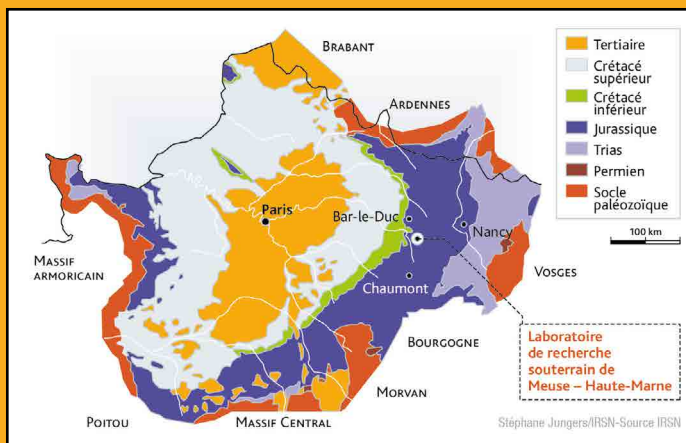
Après un bref panorama de la situation de ces déchets en France (II), nous explorerons trois directions qui nous semblent être empruntées aujourd'hui pour trouver une solution à l'accumulation des déchets nucléaires (III) : (1) La voie de la technologie grisante ; (2) La voie des milieux protégés par des règles ; (3) La voie de la fabrique de l'oubli. Mais, avant, nous commencerons (I) par le récit de notre descente dans les entrailles de la terre à 490 m sous terre - qui sera la toile de fond des voies explorées. Nous conclurons par des réflexions sur cette gestion pour nous aider à entrevoir la possibilité d'une redirection reliée à notre environnement au sens mésologique, c'est-à-dire intégrant les milieux naturels, humain, social et éthique. Notre cadre conceptuel repose surtout sur la *Logique d'enquête* de J. Dewey et la *Mésologie* de A. Berque.

1. Cigéo : Une descente dans les entrailles de la terre à 490 m sous terre

Le déroulé de cette descente est basé sur un témoignage personnel. Cette descente s'est faite à deux reprises, le 26 juin 2024 avec la CLI de Nogent et le 5 juillet 2024 dans le cadre du Dialogue Technique de la Demande d'Autorisation de Création (DAC) de Cigéo. Pour y arriver, c'est tout simple : une descente d'ascenseur et on y est, un peu comme dans une mine, un gouffre, dans les entrailles de la Terre. Il ne fait pas chaud, ce n'est pas du tout étouffant : il y a d'énormes tuyaux de soufflerie et la lumière est dite naturelle.



Photos de la deuxième descente montrant une galerie, une opération de creusement et un prototype d'alvéole pour colis à Haute Activité (HA).
Crédits photos : Dominique Dolisy



Photos montrant la position géologique du site et des périmètres d'emprise et d'étude. Crédits photos : Cigéo

La descente nous est racontée : on nous donne un cours de géologie en accéléré, tout comme la descente d'ailleurs. Le laboratoire souterrain est à -490 m avec ses 2 350 m de galeries. La Meuse accueillera le laboratoire et les futurs puits dans le bois Leduc, et la Haute Marne l'entrée de la descente par laquelle seraient acheminés les déchets radioactifs jusqu'à leur alvéole de stockage. La construction est progressive. On nous esquisse les grandes étapes du projet. 85 000 m³ de déchets serait la capacité prévue. Beaucoup de gens croient que le dépôt que nous visitons accueille déjà des colis de déchets radioactifs, or il s'agit juste d'un laboratoire qui ne sera jamais un lieu stockage de colis ; c'est là qu'est étudiée la faisabilité technique du projet Cigéo. On y mesure le comportement de la roche avec des traceurs radioactifs et on mesure leur diffusion.

Les consignes de sécurité nous ont été données avant la descente : instructions en cas d'incendie et présence d'une niche de secours, fonctionnement de l'équipement d'évacuation autonome Apeva qui permet de se déplacer dans une ambiance enfumée et du téléphone Cassidian avec alarme si perte de verticalité. C'est la visite d'un chantier en activité avec la circulation d'engins lourds avec un peu de bruit et poussières. Les galeries sont accessibles, sauf celles où il y a du béton projeté. Il faut un peu de temps pour s'orienter dans les installations souterraines. Mais nous n'avons pas le temps de nous perdre, car il y a un autre groupe derrière nous.

Le laboratoire est bien le lieu où se dit ce que sont les déchets et ce que sera le centre de stockage s'il est validé et autorisé par le Parlement. On ne sait pas trop si ce projet sera une façon de s'en sortir définitivement au niveau de la gestion de nos déchets – en tout cas, on nous le montre comme cela – ou, s'il sera aussi un moyen pour nous permettre de continuer à produire toujours plus d'énergie nucléaire. Comme le dit un membre du Comité Local d'Information et de Suivi (CLIS) du projet Cigéo, « il faut voir avant de dénoncer ». C'est le côté sérieux, très expert et technologique qui fascine et qui fait que l'on va admirer le projet qui est une véritable prouesse technologique. Mais cela n'empêche pas d'envisager les risques et de se poser un ensemble de questions.

Qui a lu l'ensemble des pièces du dossier ? Qui (sans doute à part l'exploitant et ses experts) maîtrise toutes ces règles et ces normes qui, qualifiées de draconiennes, doivent aboutir à « prendre soin » de ces déchets ultimes ? Est-ce que ce procédé ne sera qu'une façon de mettre de côté nos rebuts en attendant que le temps passe et que l'oubli fasse son œuvre ? Comment ces visites affectent-elles les personnes participantes ? Comment ouvrent-elles à des réflexions critiques sur nos modes de vie ?

Avant d'aller plus loin avec notre essai de catégorisation du processus de retraitement-enfouissement, nous proposons d'aborder la situation des déchets radioactifs en France ainsi que celle de leur mode de traitement.

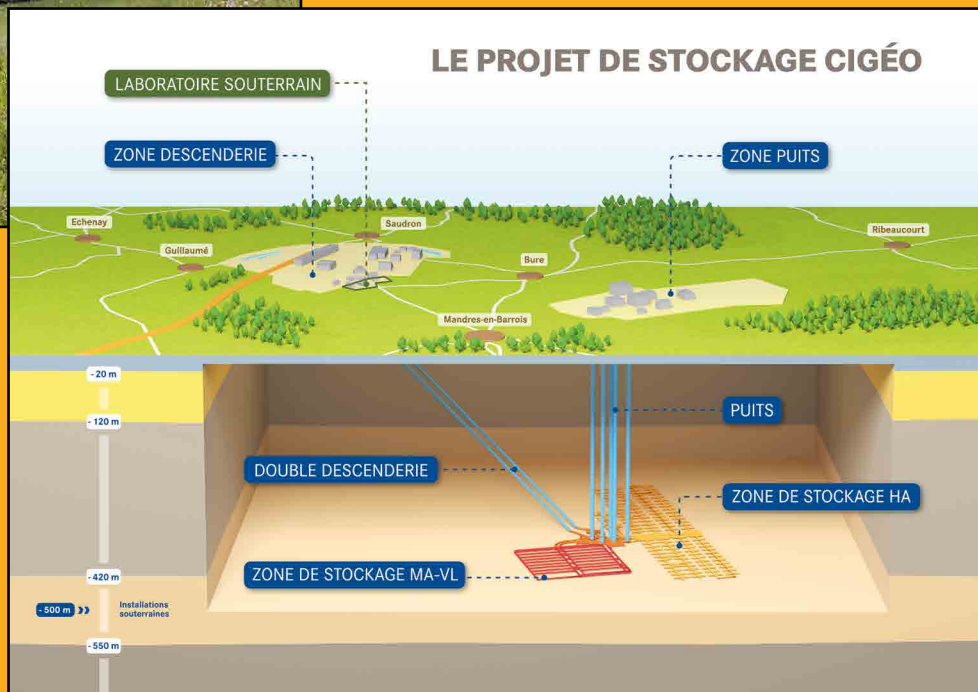


Le projet de stockage CIGÉO



Image 1 : photo de l'autrice prise à l'abord du site.

Image 2 : tirée du site web de Cigéo



2. La situation des déchets radioactifs en France

En France, 57 réacteurs nucléaires (en comptant notre EPR ou Réacteur nucléaire à eau Pressurisée Européen) parsèment le territoire. Le choix politique actuel pointe vers une intensification de cette forme de production énergétique dominante, représentant aujourd'hui environ 70% de notre production d'électricité. La présence incontestable de déchets, sous-produits de cette production, reste préoccupante. À l'exception des déchets les moins radioactifs, qui ont un lieu d'entreposage, les déchets les plus radioactifs et à durée longue (avec une période radioactive supérieure à 31 ans) voire très longue (dizaines à plusieurs centaines de milliers d'années) n'ont pas encore de solution de gestion opérationnelle. Les déchets à Moyenne ou Haute Activité à Vie Longue (MA et HA-VL) ne représentent qu'une très faible part du volume total des déchets radioactifs français : respectivement 0,2 % (3 650 m³) et 2,9 % (45 000 m³). Toutefois, ils sont émetteurs de la presque totalité de la radioactivité générée par l'énergie nucléaire en France avec une proportion de 94,9 % pour les HA et 4,9 % pour les MA-VL (RGN-SFEN, 2022).

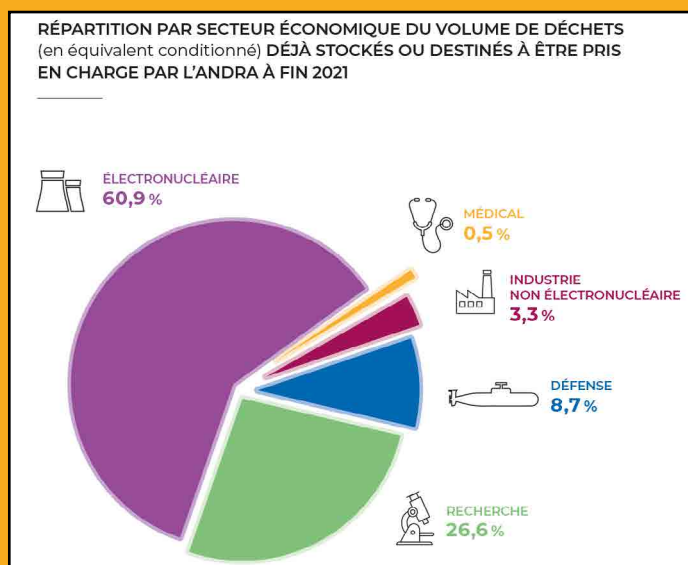
C'est là le talon d'Achille de la filière. Peu de gens (moins de 10%) déclarent vouloir vivre près d'un site de stockage de déchets radioactifs (IRSN, 2024). Or, on ne peut les éviter ; on cherchera alors à les réduire autant que possible, à les recycler et à les convertir en produits réutilisables, voire à en compenser les effets.

Le déchet nucléaire est pensé comme une conséquence obligée et normale de nos activités et donc de notre mode de vie. Il est ainsi défini, pour nos activités de production énergétique (Lepawsky, 2016), comme un sous-produit, « dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défait » (code de l'environnement, article L541-1-1). Les déchets nucléaires sont issus principalement du fonctionnement normal de nos réacteurs nucléaires et des usines de traitement du combustible usé. Il y a aussi des déchets venant de laboratoires, d'hôpitaux, d'anciennes mines et du domaine militaire. Ces déchets comportent des éléments radioactifs, mais aussi des composés chimiques et des déchets conventionnels auxquels il faut rajouter les rejets d'effluents (radioactifs, chimiques, conventionnels). Nous parlerons ici surtout de ceux qui ont le plus de radioactivité appelés MA et HA-VL.

À la différence de la majeure partie des autres pays qui ne retraitent pas leurs déchets nucléaires, la France considère le combustible usé (la matière première ayant servi pour la réaction nucléaire dans le cœur du réacteur) comme une matière valorisable et non comme un déchet. Une fois usés, ces assemblages sont traités pour récupérer l'uranium et le plutonium contenus dans le combustible en vue de les recycler. C'est à l'issue du retraitement de combustibles usés, que le résidu est qualifié de déchet radioactif. Outre les gaines du combustible usé, les déchets MA-VL incluent les insolubles, les filtres et résines, les produits de décantation et de centrifugation, les boues d'épuration des opérations de retraitement. Les déchets les plus radioactifs HA-VL sont constitués surtout d'isotopes produits de la fission du combustible, comme le césium 137 et le strontium 90, l'iode 131, et d'actinides mineurs comme les cobalts-58 et 60, le manganèse-54, l'antimoine-124, le tritium et le carbone-14, tous destinés à être stockés à Cigéo sur le site de Bure, dans la Meuse.

C'est ce résidu qui pose problème. Nous ne parlerons pas des problèmes d'accumulation et d'utilisation effective des éléments radioactifs recyclables (uranium et plutonium), car l'enjeu, ici, est de construire un exutoire final pour les résidus. C'est ce que propose le projet Cigéo, par l'enfouissement sous terre dans son lieu de stockage en profondeur situé en territoire rural, à l'intersection de la Haute Marne et de la Meuse. Malgré son état d'avancement (le laboratoire est implanté et le dossier d'autorisation est en cours d'analyse), le projet demandera des années pour être opérationnel (2040 : début d'exploitation prévu pour une durée jusqu'en 2150) et soulève toujours controverses et polémiques.

Rappelons que nous interrogeons la nature des rapports que la société entretient avec ces déchets, héritages de nos modes de vie fortement consommateurs en énergie, et avec les milieux dans lesquels ils sont stockés. Quel est notre degré de concernement social ? Ces déchets sont-ils relégués à être oubliés, ou existe-t-il d'autres voies ? Quelle place pour les milieux sociaux et environnementaux dans l'équation ? Pour apporter quelques éléments de réflexion à ces questionnements, nous allons explorer trois voies qui semblent être empruntées aujourd'hui : (1) La voie de la technologie grisante ; (2) La voie des milieux protégés par des règles ; (3) La voie de la fabrique de l'oubli. Comme nous partons du principe que nous avons à prendre soin du couplage déchet-milieu, cela nous amènera à entrevoir une redirection de nos façons de faire pour y tendre.



Source : Autorité de la Sécurité Nucléaire

3. Quelles directions prises pour leur gestion ?

1. La voie de la technologie grisante

La première des trois voies reconnaît qu'on doit faire avec, car les déchets sont là. Nous sommes pris dans un processus irréversible et qui ne va pas en s'amenuisant. Nous sommes face à une volonté sans faille pour une technologie qui, avec Cigéo, peut être grisante, surtout si l'on abandonne toute capacité de remise en question. Cette fascination rappelle celle que reprend Morel (2014) pour expliquer un comportement de « polarisation excessive » d'un pilote sur sa cible au risque de la percuter. En effet, la difficulté de reculer sur un projet enclenché peut rejoindre ce mécanisme dit de « la destinationite » au détriment d'autres enjeux (Morel, 2014). C'est le problème de cette voie.

Face aux déchets existants, y compris ceux jetés au fond des océans, nous avons un devoir par rapport aux générations futures de ne pas tomber dans les travers d'un « après moi, le déluge ». Cela n'empêche pas non plus de regarder comment éviter et réduire la production de déchets nucléaires dans l'avenir. Les autorités-exploitants ont la volonté, le désir d'arriver à gérer cette part de déchets hautement dangereux coûte que coûte et quel que soit le prix à payer. Y arriver est même aujourd'hui devenu une condition pour la poursuite du nucléaire en France. Le projet Cigéo est bien engagé et sera difficilement remis en cause. Est-ce la moins mauvaise des solutions ?

Nous vivons dans un monde technophile sous l'emprise des technologies et des réseaux. Les autorités-exploitants du nucléaire poursuivent sans cesse leurs efforts d'amélioration continue et d'optimisation de la filière. Et nous avons aussi de forts attachements à cette source d'énergie. Le projet Cigéo peut paraître grisant lorsque l'on fait la visite sans a priori et en posture d'écoute. Mais cette solution ne questionne pas nos modes de production et de consommation extractivistes. Dans cette voie, prendre soin, c'est se raccrocher à tout projet technologique et croire en notre capacité d'innovation pour prendre soin par la technique.

Le lien avec les milieux naturels ou humains est donc ténu, ce lien serait sacrifié et relégué à n'être qu'un support, une enveloppe, un atténuateur... Les déchets seraient-ils alors des tue-milieux ? (Berque, 2014a). Ces milieux exutoires avec leur contenu sont des milieux-déchets, des milieux-sacrifiés, qui deviendront eux-mêmes des méga-déchets, des « communs négatifs » définis par Monnin et Maurel (2020) comme « des 'ressources', matérielles ou immatérielles, 'négatives' (...) Tout l'enjeu étant d'en prendre soin collectivement (commoning) à défaut de pouvoir faire table rase de ces réalités ».

Comme illustration, on peut se référer au récit de la descente vers le laboratoire Cigéo décrit plus haut. Cette fascination grisante pour la technologie se faisait ressentir dans les explications lors de la visite guidée du laboratoire souterrain et aussi de l'espace technologique. Cette façon

de prendre soin peut nous emballer et nous rassurer sur la validité technique et l'utilité du projet. Cependant elle reste fortement disjointe des milieux - milieux naturels traversés (qualifiés d'exutoires géologiques) - et aussi des milieux humains et sociaux. La prochaine sous-section aborde la voie qui s'appuie sur un mode normatif de règlement des problèmes.

2. La voie des milieux exutoires protégés par des règles

Gérer nos déchets qualifiés ainsi de « ressources négatives », nous amène à nous préoccuper du processus juridique, normatif et organisationnel. L'exigence d'excellence en matière de sûreté nucléaire est l'étendard de la filière et le mode d'application de ses règles d'exploitation strictes et rigoureuses constituent la « culture de sûreté » (EDF, 2024). Mais la question des normes et des limites est-elle la seule façon de prendre soin des milieux naturels impliqués ? Cela nous semble être le cas lorsque l'on examine le processus de création du projet Cigéo. Les étapes programmées sont suivies de manière rigoureuse avec un processus de consultation particulièrement impressionnant.

Il demeure, malgré cet important cadrage, qu'au niveau du code de l'environnement, le statut du nucléaire bénéficie d'un statut juridique spécial. Citons certains juristes du droit de l'environnement pour qui la radioactivité n'est « pas une nuisance ordinaire (...) c'est une nuisance d'une autre nature qui pose autant de problèmes éthiques que de problèmes techniques ». Ces auteurs en déduisent que « face à une activité de nature exceptionnelle (...) au plan juridique, la spécificité du droit nucléaire a peu de choses à voir avec ce qui peut caractériser un droit institué pour protéger l'environnement » (Prieur, 2016). Cette nature hors-cadre - se traduisant, paradoxalement, par la possibilité de dérogations et d'exemptions-exclusions légales, et aussi de recherche de simplification normative (voir la loi n° 2024-450 du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire) - est à prendre en compte et tempère la protection légale portée par le processus d'autorisation de la création de Cigéo.

Dans le cadre de ce projet, sur un plan physico-chimique, on utilise la couche géologique de l'argile et son épaisseur, comme à la fois l'enveloppe et le matériau de confinement pour des déchets MA et HA-VL. On ne se pose pas vraiment la question de ce que cela fait au sol et sous-sol. On pense que les impacts (perte de terres agricoles et de zones de boisement) sont le prix à payer et seront compensés autrement (une obligation réglementaire). Organiser le suivi environnemental des milieux exutoires de ces déchets ne revient pas forcément à protéger les fonctions des services écosystémiques des milieux agricoles et forestiers sur lesquels vont se construire les zones du Centre.

Ainsi, dans cette voie régulatrice, prendre soin, c'est s'appuyer surtout sur le côté réglementaire et gestionnaire au sens large, qui constitue au final la colonne vertébrale de la filière. Du côté de la société civile, cette voie soutenue par des consultations publiques, de la coopération avec les groupes citoyens et de nombreuses visites, engendre une attitude de confiance dans le système. Mais, au-delà de cette culture

de sûreté, une approche mésologique donnant le primat à la relation des êtres vivants avec leur milieu permettrait d'approfondir des questions comme celle des capacités de charge des milieux à encaisser. Une telle approche permettrait de sortir d'une vision trop réglementaire et technique qui ne garantit pas forcément de « prendre soin » des déchets en lien avec les milieux sociaux et écologiques.

3. La voie de la fabrique de l'oubli

Cette troisième voie remet sur la table une réalité sociale propre à la filière nucléaire ; on ne se sent pas concerné par ses conséquences (sauf pour les riverains de proximité, notamment des agriculteurs expropriés de leur terres). Quand on regarde les données sur l'environnement (mesures, tableaux, rapports), il est difficile de voir en quoi de tels projets nous concernent réellement : comment se positionne-t-on ? quelle relation ce projet a-t-il avec notre vie ou nos modes de vie ? En effet, le dossier en support à la DAC contient 23 pièces qui totalisent environ 10 000 pages.

Les nombreux rapports disponibles ainsi que les barrières normatives et réglementaires laissent croire que l'on pourra un jour réussir à les enfouir et à les oublier. On construit ainsi un monde particulier car en attendant que le temps passe, on exclut ces milieux de nos préoccupations.

On restreint ainsi notre vision. Est-ce que le monde du déchet nucléaire serait un monde rétréci ? Un monde ne se construit que par forclusion de ce qui ne le concerne pas. On deviendrait donc « pauvre en monde » (Berque, 2014a). Mais à force de forclure l'interprète, on arrive à oublier que nous existons dans ce monde mécaniciste et utilitariste, bien décrits par Berque comme, « le capitalisme qui comptabilise en unités discrètes le temps comme l'espace » (2014b, p. 60).

Comment comprendre ces mécanismes visant à gérer l'oubli ? En rejetant, en déclassant, en enterrant, on n'a plus de prise, on se dessaisit des choses. Alors qu'en fait, on les incorpore, directement au sein du métabolisme social, pour au final les faire disparaître, comme réalités malaisantes. Pourtant, l'organisme n'est pas dissocié de son milieu, l'être vivant est toujours en interrelation avec son milieu. En rejetant dans les milieux loin de nous, on forclôt la réalité des liens avec notre milieu, on se coupe des liens qui entretiennent les choses, notamment lorsque ces déchets et leur accumulation ne sont pas absorbables et provoquent, en tant que « ressources négatives » (Monnin et Maurel, 2020), des déséquilibres avec lesquels il faudra bien composer. Dans cette voie, prendre soin, c'est organiser une mise à l'abri la plus éloignée possible de l'humain, « en masquant l'entrée à de tels sites comme en Finlande, et en tablant sur un oubli volontaire, le temps effaçant progressivement le souvenir de ces installations » (Monnin, 2021).

Conclusion : réflexions mésologiques sur la situation - Peut-on rediriger un tel lieu comme Cigéo sans renier l'existant ?

Sur le plan développement durable, une étude d'AgroParisTech de 2018 (AgroParisTech, Museum MNHN, Andra, 2018) conclut, après une analyse interdisciplinaire, que « l'implantation de Cigéo impacte globalement les services écosystémiques ». L'étude poursuit en analysant ces services « indispensables pour les sociétés rendus par les forêts, les cultures, les prairies, les cours d'eau » et propose une implantation en dehors de la zone boisée (non retenue). Ces territoires récepteurs sont dits être bien circonscrits sur un périmètre de 30 km² sous terre, au sein d'une zone de 250 km² nommée zone de transposition définie comme ayant une géologie identique à celle du Laboratoire (Andra). On peut se demander si ces espaces ne risquent pas de se retrouver dans un système clos sur eux-mêmes et coupés de leur incorporation sociale, déconnectés de toute responsabilité vis-à-vis de conséquences négatives (Van Loon and Sabelis, 1997). Et malgré toutes les précautions prises et de futures mesures compensatoires, la relation entre les milieux vivants et les sols et sous-sols sera perturbée (Tam, 2023). Peut-on oublier les entrailles de la Terre dans nos discours écologiques ? Irait-on - en s'inspirant de l'anthropologue Mohamed Amer Meziane (2021) - vers une nouvelle forme de colonisation de notre sous-sol qui serait exploité ici pour un besoin affiché d'énergie décarbonée ?

Le projet Cigéo ne serait-il pas, dans cette optique de développement, le scénario imaginé d'une vie, pour nous et les générations futures, dans un monde inféodé au nucléaire et à ses conséquences ? Et si la question de la réversibilité - avant les derniers colis de déchets nucléaires entreposés et la fermeture - signifiait autre chose que le fait de pouvoir stopper l'acheminement et de retirer les colis déposés ? Et si cette réversibilité revenait en fait à une question de choix sociaux face à nos formes de production énergétique et à leur équilibre ? On bute toujours sur cette question du bien-fondé de la poursuite de notre mode de vie, ouvrant nécessairement la question du « prendre soin ». Selon l'analyse AgroParisTech précitée, l'étude des services écosystémiques « présente l'avantage de créer du lien entre les enjeux humains qu'ils soient sociaux ou économiques et les enjeux environnementaux » (p. 211). Cela rejoint à la fois le principe mésologique « d'indissociation des faits naturels et des faits sociaux » (Berque, 2016, p. 251), et le fait, que nous voudrions discuter d'autres voies « pour explorer le caractère ouvert de la vie » (Tam, 2023) au sein du projet Cigéo.

Et si, comme l'indique Monnin à propos des communs négatifs, ces déchets-dans-nos-entrailles pouvaient engendrer « le fait de bâtir de nouvelles institutions susceptibles de permettre à des collectifs de se réapproprier démocratiquement des sujets qui leur échappaient jusqu'à présent, en particulier la co-existence avec les communs négatifs, plus ou moins mis à distance » (Monnin, 2020) ? Est-ce que le « Dialogue Technique », qui est un processus d'interaction avec la société civile permettant aux différentes parties prenantes d'échanger sur les enjeux techniques d'un dossier en cours d'expertise par l'IRSN, pourrait être l'une de ces autres voies plus mésologique, en s'appuyant sur le couplage déchets-milieu ? Une redirection pourrait-elle

« émerger de la coordination et de la collaboration qui rassemblent des arrangements technologiques et des temporalités interspécifiques pour s'occuper de relations perturbées » (Tam, 2023) pour développer la conscience de ce qui nous entoure (Bohler, 2020) et reconfigurer nos schémas de pensée ?

Prendre soin réellement implique de promouvoir une politique du dialogue en prenant la précaution de ne pas disjoindre le déchet de ses milieux au sens mésologique et d'essayer de recosmiser notre monde (Berque, 2014b). Le dialogue technique serait un procédé à élargir aux sujets non techniques comme l'éthique, les autres choix possibles, le questionnement de nos modes de vie. Dans cette mesure, prendre soin nécessite de n'écarter aucun sujet.

Bibliographie

- AgroParisTech, Museum MNHN, Andra. (2018). Développement durable, biodiversité et aménagement des territoires. Construire un projet industriel au sein d'un territoire rural : quels changements pour les services écosystémiques ? Paris: AgroParisTech. Master DEBATS
- Andra. (s.d.). <https://www.andra.fr/cigeo/les-documents-de-reference>
- Asn. (s.d.). La gestion des déchets radioactifs. <https://www.asn.fr/l-asn-informe/dossiers-pedagogiques/la-gestion-des-dechets-radioactifs>
- Berque, A. (2014a). Le lien au lieu, Actes de séminaires de la chaire de mésologie. Université de Corse: Edition Eoliennes.
- Berque, A. (2014b). Poétique de la Terre : histoire naturelle et histoire humaine, essai de mésologie. Belin.
- Berque, A. (2016). Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains. Alpha Belin.
- Bessy, C. et Chateauraynaud, F. (2014, 2^{ème} édition augmentée d'une postface ; 1^{ère} édité. 1995). Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception. Collection Pragmatismes. Pêtra.
- Bohler, S. (2020). Le Bug humain. (Pocket Laffont, Ed.).
- Dolisy, D. (2018). En quête d'un dispositif de prises pour une démocratie nucléaire. La centrale de Nogent-sur-Seine saisie dans son milieu. Thèse de doctorat d'État Sociologie Paris Sciences et Lettres, EHESS, Paris. Droit de l'environnement. (2016). Prieur M. Dalloz 7^è édition.
- EDF Nogent-sur-Seine. (2024). Rapport annuel de 2023 d'information du public relatif aux installations nucléaires du site de Nogent-sur-Seine.
- IRSN (2024). Baromètre IRSN 2023 sur la perception des risques et de la sécurité par les Français.
- Kuchinskaya, O. (2014). The Politics of Invisibility: Public Knowledge about Radiation Health Effects after Chernobyl. MIT. <https://direct.mit.edu/books/monograph/2257/The-Politics-of-InvisibilityPublic-Knowledge-about>
- Pierre Lassave, « Mohamad AMER MEZIANE, Des empires sous la terre. Histoire écologique et raciale de la sécularisation », Archives de sciences sociales des religions [En ligne], 196 | octobre-décembre 2021, mis en ligne le 01 janvier 2024. <http://journals.openedition.org/assr/65139>
- Lepawsky, J. (2016). La traîne de l'anthropocène. Techniques & Culture, 65-66, pp. 30-33. <http://journals.openedition.org/tc/7775>
- Monnin, A. (dir.). (2023). « Communs négatifs », Majeure de la revue. Multitudes, n°93.
- Monnin, A. (2021). « Les communs négatifs planétaires ». Majeure de la Revue Multitudes, n°85.
- Monnin, A. et Maurel, L. (2020, 14 août). Glossaire. Commun négatif. Politiques des communs. <https://politiquesdescommuns.cc/glossaire>
- Morel C. (2014). Les décisions absurdes (T. 2). Comment les éviter. Folio Essais. Gallimard.
- Ministère de la Transition écologique Centre d'information et de ressources sur le projet CIGEO. (s.d.). <https://www.cigeo.gouv.fr/quels-dechets-seront-stockes-cigeo-140>
- RGN Revue Générale Nucléaire de la Société française d'énergie nucléaire (SFEN) : <https://www.sfen.org/rgn/dechets-radioactifs-verite-faits-exactitude-chiffres/>
- Tam, M. (2023). Skin of the earth On Soil, Collaboration, and Temporality after Fukushima. Environmental Humanities. <http://read.dukeupress.edu/environmental-humanities/article-pdf/15/2/39/1986344/39tam.pdf>

Acronymes

ANDRA= Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs chargée de la gestion à long terme des déchets radioactifs produits en France

ANCCLI= Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information

CIGEO= Centre industriel de stockage géologique

Clis= commission locale d'information auprès de chaque centrale nucléaire

Clis = comité local d'information et de suivi du projet Cigéo

DAC de Cigéo= demande d'autorisation de création du Centre industriel de stockage géologique

Déchets HA et MA-VL= Déchets haute activité et moyenne activité à vie longue

EPR= European Pressurized Reactor ou Evolutionary Power Reactor (Réacteur à eau pressurisée de forte puissance de dernière génération)

INB= installation nucléaire de base

IRSN= Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire